BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL ÉCOPHYTO

Cultures légumières

Région Normandie

BSV Normandie n°25 du 18 septembre 2025

Un temps sec accompagné de températures en hausse s'installe en ce milieu de semaine avant le retour des averses ce week-end.

L'essentiel de la semaine

Carotte - céleri : les captures de mouche de la carotte restent hétérogènes.

Chou : des pucerons cendrés dans tous les secteurs. Très peu de chenilles.

Poireau : début du vol d'automne de la mineuse du poireau en vallée de Seine. Conditions de nouveau favorables aux thrips.

Salade : peu à pas de chenilles, des pucerons dans le Calvados.

FREDON NORMANDIE

Animatrice référente
Marie-Laure BLANC
FREDON NORMANDIE
02 31 46 96 53
marie-laure.blanc@fredon-normandie.fr

Animatrice suppléante
Marielle SUIRE
Chambres d'agriculture de Normandie
02 35 59 47 50
marielle.suire@normandie.chambagri.fr

Sommaire :

BETTERAVE ROUGE : **3**
CAROTTE - CELERI : **5**
CHOU - NAVET : **9**
POIREAU : **16**
SALADE : **19**
LES NOTES NATIONALES BIODIVERSITE : **25**
LES ABEILLES BUTINENT, PROTEGEONS-LES ! **26**

VIGILANCE Datura stramoine

Des plantes de Datura stramoine sont observées dans plusieurs secteurs Normands en parcelles de cultures légumières.

La vigilance est primordiale, y compris dans les zones encore peu à pas touchées, pour éviter une propagation à grande échelle du datura. Chaque plante peut en effet produire plusieurs milliers de graines dont la viabilité dans le sol dépasse 30 ans.

Il est important de surveiller les parcelles dans tous les secteurs.

Directeur de la publication
Sébastien WINDSOR
Président de la Chambre d'agriculture de région Normandie

BSV consultable sur les sites de la DRAAF, des Chambres d'agriculture et des partenaires du programme

Abonnez-vous sur
normandie.chambres-agriculture.fr

Action du plan Écophyto pilotée par les Ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche avec l'appui technique et financier de l'Office Français de la Biodiversité

GOUVERNEMENT Liberté Égalité Fraternité
ÉCOPHYTO RÉDUIRE ET AMÉLIORER L'UTILISATION DES PHYTOS

Avec le soutien financier de

CHAMBRES D'AGRICULTURE NORMANDIE
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE Liberté Égalité Fraternité
OFB OFFICE FRANÇAIS DE LA BIODIVERSITÉ

BETTERAVE ROUGE :

Suivi :

Département	Bassin	Parcelles suivies	Stade
76		*1 parcelle*	Grossissement

Cercosporiose :

Observations :
Cette maladie est stable dans la parcelle située en Seine-Maritime.

Nuisibilité :
La propagation de la maladie peut être rapide et passer de quelques feuilles tachées à un feuillage en grande partie brûlé. La nécrose des feuilles engendre la diminution de la photosynthèse et peut impacter la quantité et la qualité des récoltes.

Conditions favorables :
Les conditions les plus favorables pour la sporulation des conidies et l'infection de l'hôte sont une température comprise entre 27 °C et 32 °C ainsi qu'une humidité relative à la surface des feuilles supérieure à 90 % pendant 5 à 8 heures.

Evolution du risque :
Les matinées ou soirées à forte hygrométrie restent favorables au développement ou à la colonisation par la cercosporiose. Les températures en baisse seront moins favorables à cette maladie. Observez attentivement vos parcelles.

Gestion du risque :

Prophylaxie :
Assurer une bonne nutrition de la culture permet d'avoir un feuillage résistant et en bonne santé, ce qui peut retarder l'apparition des symptômes. Le cuivre et le magnésium sont des éléments qui permettent au feuillage de lutter contre les pathogènes de ce type.

Oïdium :

Observations :
Il n'est pas observé d'évolution depuis plusieurs semaines dans la parcelle située dans le Pays de Caux.

Conditions favorables :
Température relativement élevée, peu de pluies, régimes jour/nuit très changeants, rosée.

Evolution du risque :
Les amplitudes thermiques actuelles entre le jour et la nuit sont favorables au développement de cette maladie. Evolution à suivre.

Mildiou :

Observations :
Il n'est pas noté d'évolution de cette maladie dans la parcelle située dans le Pays de Caux.

Conditions favorables :
Cette maladie se développe préférentiellement en conditions humides et relativement froides.

Evolution du risque :
Les amplitudes thermiques actuelles entre le jour et la nuit sont favorables au développement de cette maladie. Evolution à suivre.

Ce bulletin est une publication gratuite, réalisée en partenariat avec
AGRIAL, Bio en Normandie, Biopousses, Chambres d'agriculture de région Normandie, DRAAF Normandie, **LUNOR**, FREDON Normandie, SILEBAN et les producteurs

CAROTTE - CELERI :

Suivi :

Département	Bassin	Parcelles suivies	Stade
76 - 27	Vallée de Seine et 76	*2 parcelles de céleri rave* *2 parcelles de carotte*	Céleri : grossissement Carotte : grossissement à récolte
14	Plaine de Caen et Bordure maritime	*3 parcelles de céleri rave* *2 parcelles de carotte*	
50	Val de Saire	*3 parcelles de céleri rave* *4 parcelles de carotte*	
	Surtainville	*1 parcelle de céleri branche* *2 parcelles de carotte*	
	Créances	*5 parcelles de carotte*	
	Mt Saint Michel	*5 parcelles de carotte* *3 parcelles de céleri rave*	

Mouche de la carotte :

Piégeage :

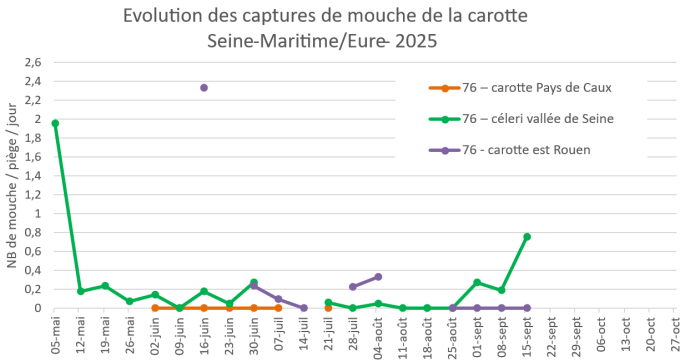

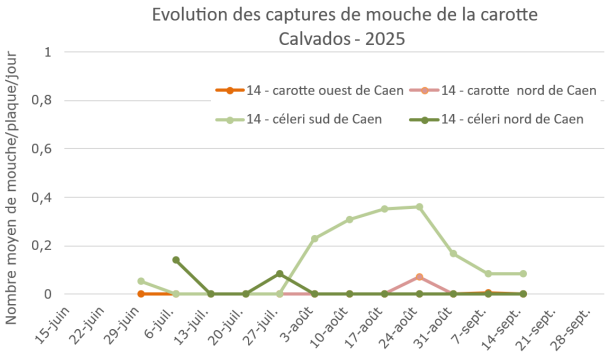

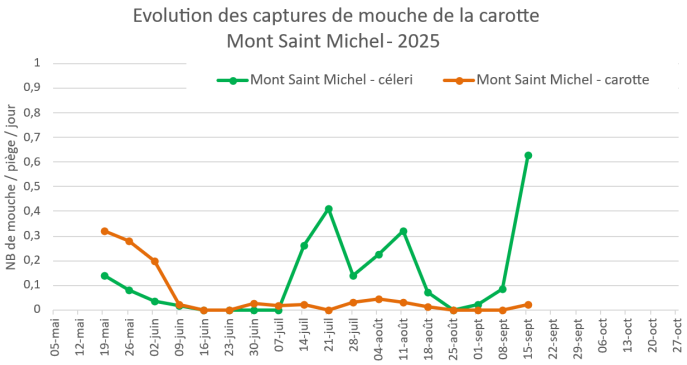

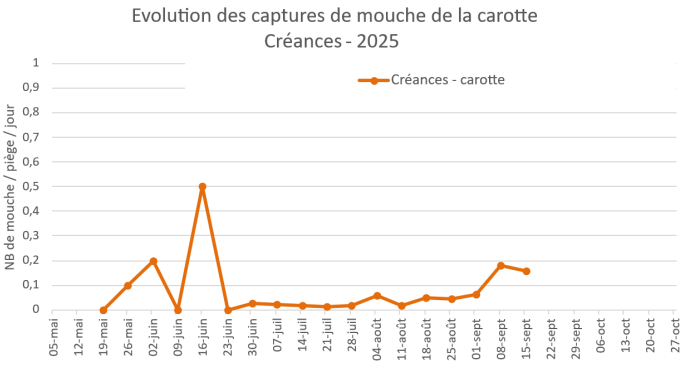

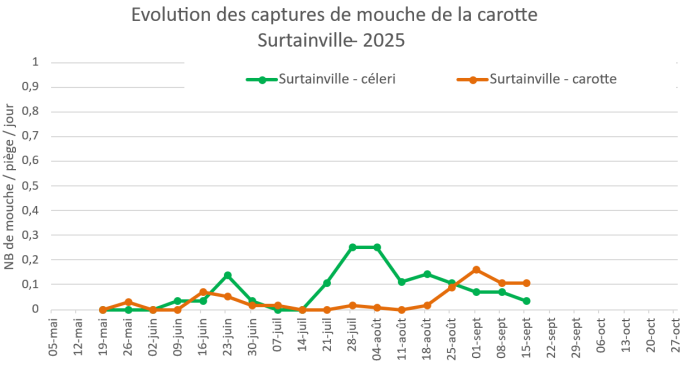

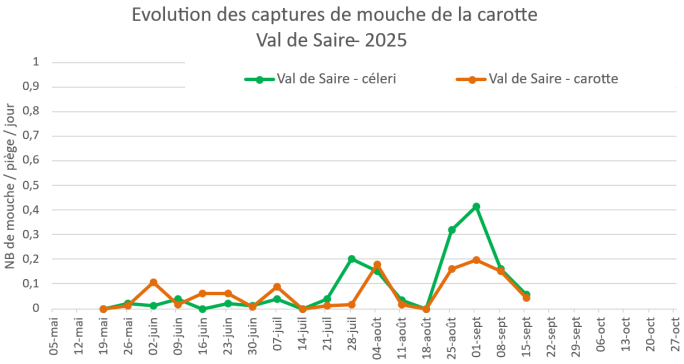

Nuisibilité :

Ce sont les larves qui sont responsables des dégâts observés sur les cultures d'Apiacées.

Pour en savoir plus : https://www.ctifl.fr/ravageur-connaissance-et-maitrise-de-la-mouche-de-la-carotte-point-sur-les-maladies-et-ravageurs-le-3

La culture de carotte est sensible à partir du stade 2F et jusqu'à 3 semaines avant la récolte.

Ce bulletin est une publication gratuite, réalisée en partenariat avec

AGRIAL, Bio en Normandie, Biopousses, Chambres d'agriculture de région Normandie, DRAAF Normandie, **LUNOR**, FREDON Normandie, SILEBAN et les producteurs

Evolution du risque :
L'activité de la mouche de la carotte est en augmentation sur les secteurs de la vallée de Seine et du Mont Saint Michel. Un recul des captures est enregistré dans le nord Cotentin. Les températures actuelles sont favorables à son vol. Evolution à suivre avec les prochains relevés.

Gestion du risque :

Prophylaxie :
La pose et le maintien d'un voile anti-insectes sont recommandés pendant la durée du vol sur les cultures sensibles d'Apiacées.
Les rotations sont indispensables pour éviter que les mouches issues des pupes hivernantes émergent sous les bâches. L'éloignement de parcelles implantées en carotte l'année précédente est également recommandé.

Mouche du céleri :

Mouche du céleri (SILEBAN)

Piégeage :
Les captures enregistrées restent très faibles dans le nord Cotentin.

Nb de mouche/plaque/jour	Semaine 31	Semaine 32	Semaine 33	Semaine 34	Semaine 35	Semaine 36	Semaine 37	Semaine 38
Seine-Maritime_céleri	/	0	/	/	/	0	0	0
MSM_céleri	0	0	0	0	0	0	0	0
Val de Saire_céleri	0,62	0,14	0	0	0	0,04	0,08	0,02
Surtainville_céleri	0,04	0	0	0,0357	0	0	0,07	0,03

Observations :
Comme dans le bulletin précédent, quelques galeries récentes sont observées dans deux parcelles du nord Cotentin sur 4% des plantes.

Nuisibilité :
Ce sont les asticots de la mouche du céleri qui creusent des galeries sur le feuillage. Une forte attaque peut être préjudiciable sur jeunes plants. Sur céleri branche, la présence de ces mines peut nuire à la qualité commerciale du produit.

Seuil indicatif de risque :
Sur céleri-branche : pendant tout le cycle car dépréciation du feuillage.

Evolution du risque :
Les piégeages restent faibles.
Sur céleri branche, il convient d'observer régulièrement vos parcelles pour détecter l'apparition de nouvelles galeries sur le feuillage. Le risque reste faible au vu des piégeages. Il n'y a plus de risque pour les céleris rave.

Gestion du risque :

Prophylaxie : la pose et le maintien d'un voile anti-insectes sont recommandés pendant la durée du vol sur les jeunes plants.

Ce bulletin est une publication gratuite, réalisée en partenariat avec
AGRIAL, Bio en Normandie, Biopousses, Chambres d'agriculture de région Normandie, DRAAF Normandie, **LUNOR**, FREDON Normandie, SILEBAN et les producteurs

Alternaria :

Observations :
Cette maladie reste présente essentiellement dans le nord Cotentin où il n'est pas noté de forte extension.

Evolution du risque :
Les averses ont été favorables à son développement notamment sur les cultures à fort développement foliaire. Les fortes rosées et l'irrigation sont des facteurs favorisants. Le risque est moyen.

Septoriose :

Observations :
Cette maladie est notée dans trois parcelles de céleris rave sur 1 à 5% des plantes.

> **Elément de biologie :**
> Le développement de la septoriose est favorisé par des périodes humides prolongées dans une plage de température très large (8 à 28°C), les conditions optimales se situent entre 20 et 23°C.

Septoriose

Evolution du risque :
Les conditions régulièrement humides ont été favorables au développement de cette maladie. La septoriose est à surveiller sur les céleris branche pour lesquels la présence de taches sur le feuillage affecte la présentation du produit. Pour les céleris rave en fin de cycle, il n'y a plus de risque de pénaliser le grossissement des raves.

Gestion du risque :

> **Prophylaxie :**
> - Favoriser la rotation des cultures (> 2 ans) avec des plantes non-hôtes.
> - Éliminer et enfouir profondément dans le sol les débris végétaux pour accélérer leur décomposition.
> - Le travail au champ doit se faire lorsque le feuillage est sec.
> - Eviter les irrigations qui favorisent une longue durée d'humectation du feuillage (par exemple, ne pas arroser en soirée ou début de nuit).

Ce bulletin est une publication gratuite, réalisée en partenariat avec
AGRIAL, Bio en Normandie, Biopousses, Chambres d'agriculture de région Normandie, DRAAF Normandie, **LUNOR**, FREDON Normandie, SILEBAN et les producteurs

CHOU - NAVET :

Suivi :

Département	Bassin	Parcelles suivies	Stade
76 - 27		*3 parcelles de chou*	De +10 feuilles à récolte pour les choux De levée à grossissement pour les navets
50	Mont Saint Michel	*3 parcelles de navet*	
	Val de Saire	*5 parcelles de chou* *3 parcelles de navet*	
	Surtainville	*1 parcelle de chou* *1 parcelle de navet*	
14	Nord de Caen	*3 parcelles de chou*	

Aleurode :

Observations :
La présence d'aleurodes reste notée dans le Calvados et la vallée de Seine, dans quatre parcelles, sur 10 à 100% des choux de Milan. Les effectifs sont en progression et vont de 1 à 30 mouches blanches par chou.

Evolution du risque :
Ces mouches blanches se retrouvent préférentiellement sur les choux de Milan et de Bruxelles. Les conditions climatiques restent favorables à leur multiplication à la face inférieure des choux. Observez attentivement vos parcelles.

Gestion du risque :

Biocontrôle :

Des produits de biocontrôle sont autorisés pour lutter contre ce bio agresseur. Ils sont consultables à l'adresse suivante : https://ecophytopic.fr/reglementation/proteger/liste-des-produits-de-biocontrole
Contactez votre technicien.

Altise :

Observations :
Des altises sont présentes dans deux parcelles (val de Saire et Seine-Maritime) sur 4 à 20% des choux et dans quatre parcelles de navet du nord Cotentin sur 4 à 20% des plantes. Quelle que soit la culture, les effectifs sont faibles et varient de 1 à 3 altises par plante.

Nuisibilité :
Leur nuisibilité est liée aux morsures circulaires de 1 à 2 mm perforantes ou non sur les feuilles.
En cas de population importante et de températures élevées, les altises peuvent détruire les plus jeunes plants. Le stade sensible va de la plantation au stade 10 feuilles.

Evolution du risque :
Globalement, peu à pas de risque hormis sur les jeunes plantules de navet. Une surveillance régulière de vos parcelles de plantules de navet est conseillée pour suivre l'évolution des populations. Les parcelles de choux du réseau ont dépassé le stade sensible de 10 feuilles, donc plus de risque.

Gestion du risque :

Prophylaxie :
- Un travail du sol superficiel et régulier perturbe le développement des altises.
- Eliminer toutes les adventices, en particulier celles de la famille des crucifères. En effet, elles permettent aux altises de s'abriter et de se maintenir.
- Favoriser un développement rapide des jeunes plants.
- La pose d'un voile/filet anti-insectes dès le début d'activité de l'altise permet de réduire le niveau d'attaque. Par contre, elle peut présenter un risque, si aucune rotation n'a été pratiquée.

Ce bulletin est une publication gratuite, réalisée en partenariat avec
AGRIAL, Bio en Normandie, Biopousses, Chambres d'agriculture de région Normandie, DRAAF Normandie, **LUNOR**, FREDON Normandie, SILEBAN et les producteurs

Chenilles :

Observations :
Suite aux fréquentes averses perturbant le vol des papillons, il est observé peu à pas de nouvelles chenilles.
Des teignes sont constatées dans une parcelle du val de Saire sur 4% des choux et des noctuelles en fin de développement sont notées dans une parcelle du Calvados sur 12% des choux de Milan.

Adulte et chenilles de teigne des crucifères

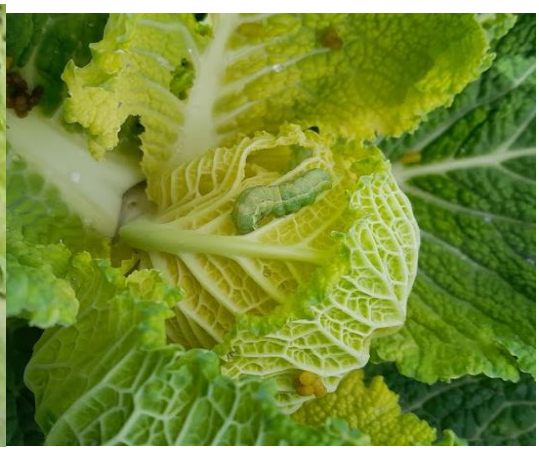

Chenille et dégâts de noctuelle

Evolution du risque :
La pause des pluies, ces quelques jours, va être de nouveau favorable au vol des papillons et à la ponte des œufs.

Sur les choux d'automne, observez attentivement le feuillage et le cœur des jeunes choux afin de surveiller l'éclosion des œufs et ainsi repérer les toutes premières chenilles.
Observez également attentivement, les choux feuilles en début de pommaison ainsi que ceux à inflorescence pour lesquels la présence de chenilles ainsi que de déjections peut conduire à des déclassements.

Les chenilles de noctuelle, de teigne et de piéride de la rave pénètrent dans les pommes et y laissent des déjections. Celles de piéride du chou restent sur les feuilles extérieures.

Gestion du risque :

Biocontrôle : B
Des produits de biocontrôle sont autorisés pour lutter contre ce bio agresseur. Ils sont consultables à l'adresse suivante : https://ecophytopic.fr/reglementation/proteger/liste-des-produits-de-biocontrole
Contactez votre technicien.

Ce bulletin est une publication gratuite, réalisée en partenariat avec
AGRIAL, Bio en Normandie, Biopousses, Chambres d'agriculture de région Normandie, DRAAF Normandie, **LUNOR**, FREDON Normandie, SILEBAN et les producteurs

Mouche du chou :

Piégeage :
Les captures sont en nette augmentation au Mont Saint Michel mais en recul dans le nord Cotentin.

Nb moyen de mouche d chou/piège/semaine	Semaine 32	Semaine 33	Semaine 34	Semaine 35	Semaine 36	Semaine 37	Semaine 38
Surtainville_chou	0	0	0	0	0	0	0
Surtainville_navet	0	0	0	0	0	1	0
Val de Saire_chou	0,16	0	0,2	0	0	0	0,1
Val de Saire_navet	0,5	1	0,6	0,33	0,16	0,3	0
Mont St Michel_navet				Mise en place des pièges	3	0,6	2,8

Observation :
4% de navets véreux ont été notés dans une parcelle du val de Saire en cours de grossissement.

Evolution du risque :
Une activité de cette mouche est enregistrée sur certains secteurs. Il faut être prudent et laisser la culture sous voile notamment sur les jeunes plantations, les pépinières et durant tout le cycle des crucifères racines.

Gestion du risque :

Prophylaxie :
La pose d'un voile/filet anti-insectes sur les jeunes plantations dès le début d'activité de la mouche du chou permet de réduire significativement le niveau d'attaque.

Pucerons verts et cendrés :

Observations :
La présence de pucerons cendrés est notée dans sept parcelles du réseau sur 4 à 28% des choux et des pucerons verts dans une parcelle située en vallée de Seine sur 4% des choux.

Pucerons parasités (SILEBAN), larve de syrphe et larve de chrysope (CA Normandie)

Evolution du risque :
Les conditions climatiques annoncées sont favorables à leur développement. Observez attentivement en début de pommaison afin d'éviter la formation de colonies sous le feuillage. Surveillez régulièrement vos parcelles afin de repérer les premières colonies ainsi que l'installation et l'action de la faune auxiliaire. Préservez les auxiliaires lorsqu'ils sont présents.

Ce bulletin est une publication gratuite, réalisée en partenariat avec
AGRIAL, Bio en Normandie, Biopousses, Chambres d'agriculture de région Normandie, DRAAF Normandie, **LUNOR**, FREDON Normandie, SILEBAN et les producteurs

Maladies sur feuillage :

Observations :
La présence d'*Alternaria* est stable, elle est présente dans deux parcelles du val de Saire et une du Calvados sur 8 à 100% des choux.

La maladie des taches noires reste stable. Elle est notée dans une parcelle du val de Saire sur 24% des choux.

Evolution du risque :
Le retour de conditions plus sèches est moins favorable à leur développement. A surveiller également en cas d'irrigation et/ou de fortes rosées.
Evolution à suivre.

Gestion du risque :

Prophylaxie :
- Réaliser de longues rotations culturales : elles ne devront pas faire intervenir d'autres crucifères également sensibles.
- Assurer un bon drainage aux parcelles cultivées.
- Eviter les trop fortes densités de plantation afin de favoriser l'aération du feuillage.
- La proximité de crucifères touchées favorise les contaminations, surveiller les éventuels premiers foyers (dans les zones à plus forte humidité : autour des sprinklers par exemple).
- Préférer l'irrigation au goutte à goutte à l'aspersion. A défaut, réaliser les arrosages par aspersion le matin afin que la végétation ressuie rapidement en cours de journée.
- Eviter les irrigations quotidiennes (hors début de cycle et sols particuliers)
- Ne pas travailler dans la culture tant que la végétation est mouillée.
- Eliminer assez rapidement les débris végétaux, en cours de culture à la suite des différentes opérations culturales, et en fin de culture après l'arrachage des plantes. Ils devront être détruits ou enfouis profondément.

Pour *Mycosphaerella*, les variétés ont des sensibilités très variables à cette maladie. Certaines variétés de chou fleur d'hiver et de printemps sont tolérantes ou moyennement sensibles.

Rouille blanche :

Observation :
Les taches de cette maladie sont en augmentation dans la parcelle de Surtainville et touchent 24% des choux contre 8% dans le précédent bulletin.

Elément de biologie :
Le champignon se conserve dans le sol sous forme d'oospores (source primaire de l'inoculum) et sur les débris de culture ou sur des adventices de la famille des Brassicacées. Des sporanges sont produits dans les pustules et sont disséminés par le vent, la pluie et les insectes.
L'optimum pour la germination des spores est de 12°C. Le développement du champignon requiert une humidité stagnante sur les plantes, et une température optimum de 20°C.
Source : https://ephytia.inra.fr/fr/C/22741/Vigi-Semences-Albugo-candida-Rouille-blanche-des-cruciferes#:~:text=Albugo%20candida%20est%20l'agent,la%20moutarde%20et%20les%20navets.

Pustules de rouille blanche (SILEBAN)

Evolution du risque :
Les conditions régulièrement humides restent favorables à l'expression de cette maladie. Evolution à suivre.

Gestion du risque :

Prophylaxie :
- Il existe des différences de sensibilité variétale.

Ce bulletin est une publication gratuite, réalisée en partenariat avec
AGRIAL, Bio en Normandie, Biopousses, Chambres d'agriculture de région Normandie, DRAAF Normandie, **LUNOR**, FREDON Normandie, SILEBAN et les producteurs

Bactériose du feuillage : Nervation noire

Observations :
Des symptômes sont présents dans deux parcelles du val de Saire sur 4% des choux.

Evolution du risque :
Suite aux épisodes pluvieux, il convient d'observer régulièrement vos séries plus sensibles.

Gestion du risque :

Prophylaxie :
Il existe des différences de sensibilité variétale.

Symptôme de nervation noire des crucifères

Ce bulletin est une publication gratuite, réalisée en partenariat avec
AGRIAL, Bio en Normandie, Biopousses, Chambres d'agriculture de région Normandie, DRAAF Normandie, **LUNOR**, FREDON Normandie, SILEBAN et les producteurs

POIREAU :

Suivi :

Département	Bassin	Parcelles suivies	Stade
14		*1 parcelle*	De 9 feuilles à récolte
76 - 27		*4 parcelles*	
50	Lingreville	*1 piégeage teigne en AB*	
	La Haye Pesnel	*1 parcelle en AB*	
	Surtainville	*2 parcelles*	
	Val de Saire	*7 parcelles*	
	Mt Saint Michel	*5 parcelles*	
	Créances	*4 parcelles*	

Thrips :

Observations :
Des thrips sont présents dans toutes les parcelles du réseau sur 16 à 100% des poireaux.

Piégeage :
Les captures sont en recul dans tous les secteurs.

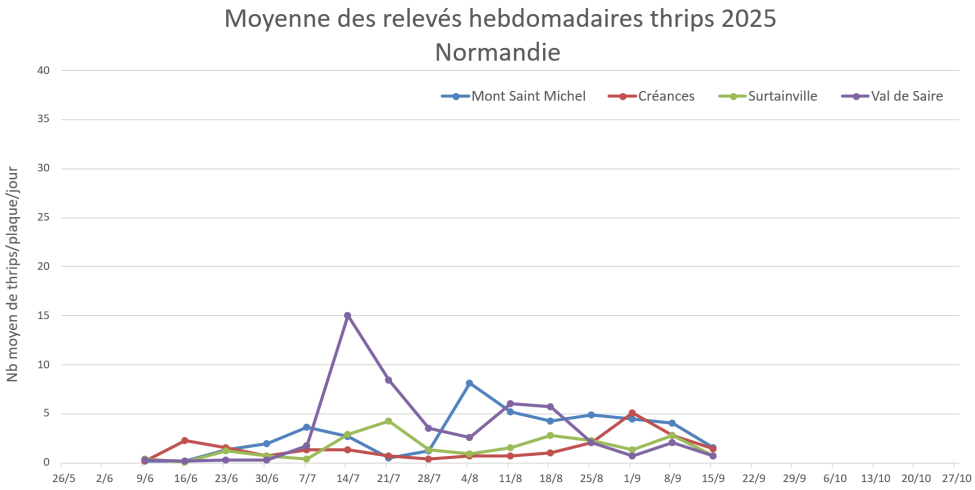

Evolution du risque :
Les fréquentes averses **n'ont pas été favorables** au vol des thrips. Observez vos parcelles car des populations sont installées notamment dans les secteurs de la côte ouest du Cotentin. **Le risque augmente avec la hausse des températures.** Observez attentivement vos parcelles de poireaux d'automne.
Il convient de raisonner le risque à la parcelle en fonction de la présence ou non de feuillage commercial, du créneau variétal et de la présence de thrips dans les poireaux.

Gestion du risque :

Biocontrôle :
Des produits de biocontrôle sont autorisés pour lutter contre ce bio agresseur. Ils sont consultables à l'adresse suivante : https://ecophytopic.fr/reglementation/proteger/liste-des-produits-de-biocontrole. Contactez votre technicien.

Ce bulletin est une publication gratuite, réalisée en partenariat avec
AGRIAL, Bio en Normandie, Biopousses, Chambres d'agriculture de région Normandie, DRAAF Normandie, LUNOR, FREDON Normandie, SILEBAN et les producteurs

Mouche mineuse *Phytomyza gymnostoma* :

Observations :
Les piqures de nutrition se poursuivent en vallée de Seine.

Prophylaxie :
La pose et le maintien d'un filet anti-insectes (maille 0,8mm) durant les périodes de vol. Il faut veiller à ce que le feuillage ne touche pas le filet.
L'élimination des résidus après récolte et éviter le compost.
La rotation des cultures car cette mineuse est inféodée aux *Allium* uniquement.

Pour en savoir plus : https://ecophytopic.fr/abaa/piloter/mouche-mineuse-du-poireau

Evolution du risque : le vol d'automne de la mineuse débute en vallée de Seine. **Observez** attentivement vos parcelles.

Teigne :

Observations :
Aucune chenille ni lacération de feuillage n'ont été observées dans les parcelles du réseau.

Adulte de teigne du poireau

Dégâts au cœur du poireau

Piégeage :

Nb total de papillon/piège/semaine	Sem 30	Sem 31	Sem 32	Sem 33	Sem 34	Sem 35	Sem 36	Sem 37	Sem 38
50 - Créances	/	/	0	2	0	3	12	5	/
50 - Lingreville	1	1	0	0	0	0	8	7	2
50 - Surtainville	0	0	0	0	0	0	0	0	0
76 – Vallée de Seine	0	/	0	/	/	0	/	0	0

Evolution du risque :
Le risque débute dès la présence de chenilles. Surveillez vos parcelles sur les secteurs de Créances et de Lingreville où des papillons sont régulièrement piégés. Observez attentivement vos parcelles.

Rouille :

Observations :
De la rouille est présente dans six parcelles situées dans la Manche et touche 1 à 5% de la surface foliaire, cette présence est stable.
En Seine-Maritime, cette maladie est observée dans deux parcelles et touche 5 à 10% de la surface foliaire.

Prophylaxie :
- Privilégiez les variétés peu sensibles.

Evolution du risque :
Les fréquentes averses ont été favorables au développement de cette maladie. Le risque dépend de la sensibilité variétale et du créneau de production. Il peut aussi être accentué par l'irrigation ou une forte rosée. Evolution à suivre notamment sur les poireaux d'automne.

Ce bulletin est une publication gratuite, réalisée en partenariat avec
AGRIAL, Bio en Normandie, Biopousses, Chambres d'agriculture de région Normandie, DRAAF Normandie, **LUNOR**, FREDON Normandie, SILEBAN et les producteurs

Alternaria/Stemphylium :

Observations :
Cette maladie touche huit parcelles sur 4 à 36% des poireaux. Deux parcelles du val de Saire sont plus touchées et des taches sont observées sur 20 à 44% des poireaux.

Evolution du risque :
Les fréquentes averses ont été favorables au développement de cette maladie. Le risque dépend de la sensibilité variétale et du créneau de production. Il peut aussi être accentué par l'irrigation ou une forte rosée. Evolution à suivre notamment sur les poireaux d'automne.

SALADE :

Suivi :

Département	Bassin	Parcelles suivies	Stade
76-27	Vallée de Seine	*2 parcelles*	De 10/12 feuilles étalées à récolte.
14		*4 parcelles*	
50	Surtainville	*2 parcelles*	
	Val de Saire	*4 parcelles*	
	Créances	*2 parcelles dont 1 en AB*	
	Mt Saint Michel	*5 parcelles laitues + 2 parcelles frisées*	
	La Haye Pesnel	*1 parcelle en AB*	
	Lingreville	*1 piégeage noctuelle gamma en AB*	

Limaces :

Observations :
Leur présence est notée significativement dans le sud Manche.

> **Pour en savoir plus :**
> - Note nationale BSV :
> http://www.ecophytopic.fr/sites/default/files/Limaces_Note_nationale_BSV_141010_cle84efec_0.pdf

Evolution du risque :
Les fréquentes averses ont été favorables à leur activité.

Gestion du risque :

> **Prophylaxie :**
> Voir le BSV n°7 du 15 mai 2025 https://fredon.fr/normandie/sites/default/files/2020-01/SBT/legume/BSV_LegumesNormandie_07_2025_05_15.pdf

Noctuelles défoliatrices :

Chenille d' *A. gamma*

Chenille de noctuelle *H. armigera*

Ce bulletin est une publication gratuite, réalisée en partenariat avec
AGRIAL, Bio en Normandie, Biopousses, Chambres d'agriculture de région Normandie, DRAAF Normandie, **LUNOR**, FREDON Normandie, SILEBAN et les producteurs

Piégeage *Autographa gamma* **:**
Les captures restent faibles sur l'ensemble des secteurs.

Nb moyen de papillon/piège/semaine	Semaine 31	Semaine 32	Semaine 33	Semaine 34	Semaine 35	Semaine 36	Semaine 37	Semaine 38
Surtainville	11	12	15	11	4	6	2	3
Val de Saire	0,7	1,75	3,5	11	6	5	4	3,25
Créances	1	3	2	0	0	2	1	1
Mont Saint Michel	10	17,5	17	33	29	20	2	5
Lingreville	3	5	0	0	2	0	2	1
Calvados	20	27	22	27	2	3	4	8

Piégeage *Heliothis armigera* **:**
Les captures se poursuivent selon les secteurs.

Nb moyen de papillon/piège/semaine	Semaine 31	Semaine 32	Semaine 33	Semaine 34	Semaine 35	Semaine 36	Semaine 37	Semaine 38
Val de Saire	1	0	0	0	0	0	0	0
Créances	2	0	0	4	23	13	5	8
Mont Saint Michel	4,5	2	0	11	27	30	19	8
Calvados	5	5	3	3	14	/	1	18
Surtainville	0	0	0	0	0	0	0	0
Vallée de Seine		0	/	/	/	/	3	6

Observations :

	Situation semaine	Tendance
Surtainville	Absence de chenille	=
Val de Saire	Absence de chenille	=
Créances	Présence de chenilles dans une parcelle sur 44% des laitues (chenilles de noctuelle gamma principalement +1 d'*Heliothis*)	↗
Mont Saint Michel	Présence de chenilles est signalée par le réseau	=
Calvados	Absence de chenille	=
Seine-Maritime et Eure	Absence de chenille	=

Evolution du risque :
L'arrêt des averses, ces quelques jours, va de nouveau être favorable au vol des papillons et à la ponte des œufs.
Le risque augmente sur les séries en début de pommaison notamment dans les secteurs où des papillons d'*Heliothis* sont piégés.

Gestion du risque :

Biocontrôle : B
Des produits de biocontrôle sont autorisés pour lutter contre ce bio agresseur. Ils sont consultables à l'adresse suivante : https://ecophytopic.fr/reglementation/proteger/liste-des-produits-de-biocontrole .
Contactez votre technicien.

Ce bulletin est une publication gratuite, réalisée en partenariat avec
AGRIAL, Bio en Normandie, Biopousses, Chambres d'agriculture de région Normandie, DRAAF Normandie, **LUNOR**, FREDON Normandie, SILEBAN et les producteurs

Pucerons :

Observations :
La présence de pucerons de la laitue est toujours observée dans le Calvados (3 parcelles) sur 100% des laitues, et ponctuellement à Surtainville (1 parcelle) sur 8% des laitues. Des colonies plus ou moins importantes sont installées. Quelques pucerons ailés sont présents en vallée de Seine.

Seuil indicatif de risque :
Pour les productions de frais : 20% de salades occupées par au moins un puceron aptère en été.

Résistance : R

Des résistances sont répertoriées vis-à-vis de *Nasonovia ribisnigri*.
Plus de détails : https://www.r4p-inra.fr/fr/statut-des-resistances-en-france/

Colonie de *Nasonovia ribisnigri* au cœur d'une laitue

Evolution du risque :
Les populations se maintiennent dans certaines parcelles. Dans les parcelles avec présence de colonies, le risque reste important. Situation à surveiller. Observez régulièrement vos dernières séries afin de repérer les premières colonies et l'installation de la faune auxiliaire.

Thrips :

Observations :
La présence des thrips est très faible. Ils sont constatés uniquement dans une parcelle du Calvados sur 12% des laitues.

Evolution du risque :
Les fréquentes averses n'ont pas été favorables au vol des thrips. Observez vos parcelles afin de repérer les premiers individus. Surveillez les séries en début de pommaison.

Mildiou :

Observations :
Cette maladie est observée dans le sud Manche en AB sur des séries en récolte et sa présence est constatée sur des stades récolte de laitue Iceberg au Mont Saint Michel.

Pour en savoir plus :
http://ephytia.inra.fr/fr/C/5843/Salades-Biologie-epidemiologie

Evolution du risque :
Les conditions humides ont été très favorables au développement de cette maladie sur les stades proche de la récolte. Le risque reste présent.
Restez vigilants et observez vos parcelles, notamment en cas d'humidité persistante, de forte rosée, sur les variétés sensibles et sur les stades proches de la récolte.

Mildiou sporulant

Gestion du risque :

Prophylaxie :
- Arrosez le matin afin que le feuillage sèche rapidement, jamais le soir,
- Attention à la densité de plantation,
- Désherbez régulièrement les rangs pour favoriser l'aération.

Ce bulletin est une publication gratuite, réalisée en partenariat avec
AGRIAL, Bio en Normandie, Biopousses, Chambres d'agriculture de région Normandie, DRAAF Normandie, **LUNOR**, FREDON Normandie, SILEBAN et les producteurs

- Détruire les résidus, immédiatement après récolte pour limiter la présence de l'inoculum sur les séries suivantes.
- Utilisez si possible des variétés couvertes toutes races de *Bremia* (actuellement Bl29-41).

Biocontrôle :

Des produits de biocontrôle sont autorisés pour lutter contre ce bio agresseur. Ils sont consultables à l'adresse suivante : https://ecophytopic.fr/reglementation/proteger/liste-des-produits-de-biocontrole . Contactez votre technicien.

Bactériose

Observations :
Il n'est pas observé de nouvelles taches cette semaine dans les parcelles du réseau.

Pour en savoir plus :
https://ephytia.inra.fr/fr/C/5936/Salades-Bacteries-foliaires#:~:text=Cette%20bact%C3%A9rie%20peut%20attaquer%20toutes,par%20aspersion%20au%20stade%20rosette.

Evolution du risque :
Les conditions actuelles restent très favorables à leur développement notamment avec l'augmentation des températures et la présence de fortes rosées.

Ce bulletin est une publication gratuite, réalisée en partenariat avec
AGRIAL, Bio en Normandie, Biopousses, Chambres d'agriculture de région Normandie, DRAAF Normandie, **LUNOR**, FREDON Normandie, SILEBAN et les producteurs

LES NOTES NATIONALES BIODIVERSITE :

« Méthodes alternatives : des produits de biocontrôle existent »

Il existe des produits de biocontrôle autorisés pour différents usages
Retrouvez la liste actualisée régulièrement sur le site : http://www.ecophytopic.fr/

Résistance aux produits phytosanitaires :

Des outils et informations sont disponibles sur le site Internet du réseau R4P (Réseau de Réflexion et de Recherche sur la Résistance aux Pesticides) de l'INRA
https://www.r4p-inra.fr/fr/home/

LES ABEILLES BUTINENT, PROTEGEONS-LES !

La réglementation pour la protection des insectes pollinisateurs a évolué depuis fin 2021.

Cliquer ici pour télécharger la note d'information BSV-Abeille 2022
https://draaf.normandie.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/20220330-note_abeilles_2022.pdf

Cliquer ici pour découvrir les nouvelles dispositions règlementaires pour la protection des abeilles et des insectes pollinisateurs https://agriculture.gouv.fr/nouvelles-dispositions-reglementaires-pour-la-protection-des-abeilles-et-des-insectes

Cliquer ici pour retrouver la Note Nationale Abeilles - Pollinisateurs
https://draaf.normandie.agriculture.gouv.fr/note-nationale-focus-bulletin-de-sante-du-vegetal-a3306.html

Le BSV est un outil d'aide à la décision, les informations données correspondent à des observations réalisées sur un échantillon de parcelles régionales. Le risque annoncé correspond au risque potentiel connu des rédacteurs et ne tient pas compte des spécificités de votre exploitation. Par conséquent, les informations renseignées dans ce bulletin doivent être complétées par vos propres observations avant toute prise de décision.

Crédit photos : FREDON Normandie sauf mention particulière

Ce bulletin est une publication gratuite, réalisée en partenariat avec
AGRIAL, Bio en Normandie, Biopousses, Chambres d'agriculture de région Normandie, DRAAF Normandie, **LUNOR**, FREDON Normandie, SILEBAN et les producteurs